

CARNET LÉGISLATIF #1

Guillaume Gouffier-Cha

Député du Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois | Saint-Mandé | Vincennes



**Ensemble
échangeons
sur les lois**

Les premiers pas



“ Dans cette première lettre, je veux prendre quelques lignes pour partager avec vous mes premiers pas à l'Assemblée nationale. Je souhaite le faire afin que vous connaissiez mieux mon équipe, les responsabilités que j'ai prises et certains sujets sur lesquels je souhaite tout particuliè-

rement m'investir en dehors des travaux de l'Assemblée.

Les premiers pas ont d'abord été consacrés à la constitution d'une équipe avec l'arrivée à mes côtés de Florence Gall et Paula Doumerg, équipe à laquelle j'associe entièrement ma suppléante Anne Broches avec qui nous échangeons de manière très régulière. Ça a été ensuite un bureau à organiser à l'Assemblée, bureau 9506 au 3, rue Aristide Briand, et une permanence à trouver. C'est au 76, avenue de la République à Vincennes que se trouve notre atelier législatif.

Les premiers pas, c'est ensuite une question de responsabilités à exercer. J'ai fait le choix de siéger au sein de la commission de la défense nationale et des forces armées (pour information, nous ne pouvons siéger que dans une seule commission), au sein de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Enfin je suis trésorier du groupe La République en Marche et de ce fait membre du bureau du groupe.

Les premiers pas, c'est aussi des sujets sur lesquels, au-delà des travaux de l'Assemblée nationale, je souhaite m'investir. C'est le handicap et l'autisme, sujet sur lequel je confierai dans les jours qui viennent une mission à Anne Broches, la construction de la Métropole du Grand Paris, le développement des mobilités, et tout particulièrement le vélo, les questions migratoires et la volonté de mieux intégrer les femmes et les hommes qui ont fui leur pays du fait de la guerre, de la pauvreté ou du changement climatique et qui veulent construire une nouvelle vie en Europe et en France.

Guillaume Gouffier-Cha

Une majorité pour agir

Depuis cinq mois, la majorité présidentielle et gouvernementale à laquelle j'appartiens travaille à adapter notre société au monde d'aujourd'hui, et à la préparer à celui de demain. Et je sais à quel point vos attentes sont fortes, dans tous les domaines et dans le respect de notre pacte républicain bâti sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

C'est pour cette raison que nous nous sommes immédiatement saisi de la question du renforcement de la confiance dans la vie politique. C'est pour cette raison que nous avons adopté, à partir de l'engagement que nous avons pris durant la campagne, les ordonnances visant à renforcer le dialogue social en France. C'est pour cette raison que nous avons pris l'engagement de sortir de l'état d'urgence ce 1^{er} novembre tout en veillant à la garantie de la sécurité et à la protection des libertés publiques.

PREMIÈRES LOIS

Au-delà de l'urgence, nous posons les premières bases de la transformation de notre modèle social, économique et environnemental, des transformations qui sont nécessaires à faire si nous voulons que notre pays reste une grande Nation. Nous le faisons à travers les premières lois de finances et de financement de la sécurité sociale, à travers la loi sur l'interdiction de la production d'hydrocarbures sur le territoire national, à travers les trois grands chantiers que nous lançons sur l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage.

Tel est l'état d'esprit qui guide notre action, une action que j'aurai plaisir à vous faire suivre de manière régulière à travers cette lettre d'information, dont le premier numéro est entre vos mains. Tout en sachant compter sur vous, de manière toujours bienveillante, pour me faire part de votre ressenti et de vos pistes de réflexions. Car, ne l'oublions jamais, nous sommes toutes et tous des acteurs de notre République.



**Rapporteur pour avis
de la loi antiterrorisme**



L'adoption de la loi pour renforcer la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme

La menace terroriste reste grave en France. Les attaques survenues sur le territoire national et à l'étranger l'ont douloureusement démontré ces derniers mois. Cette loi était nécessaire car nous avons pris la décision de sortir de l'état d'urgence au 1^{er} novembre. Il est responsable car il concilie garantie de notre sécurité et respect de nos droits et libertés.

Cette loi nous a permis d'adapter plusieurs mesures de l'état d'urgence qui sont contrôlées par l'autorité judiciaire et le Parlement, qui seront révisées en 2020. Il s'agit des périmètres de protection lors

des grands événements sportifs, culturels ou festifs, de la possibilité de fermer les lieux de cultes lorsqu'on y incite à la violence ou à la commission d'actes terroristes. C'est la révision du régime de surveillance individuelle des personnes radicalisées qui sont assignées à résidence et la refonte des régimes de visites et saisies sous autorisation du juge des libertés.

C'est la possibilité de renforcer les contrôles autour des ports et aéroports internationaux, la pérennisation des systèmes de traitement des données passagers dans les secteurs aérien et maritime et le renforcement de la surveillance des communications hertziennes.

Au-delà de cette loi, nous augmentons les effectifs de police et gendarmerie (+10 000 d'ici à 2022), nous renforçons les moyens du renseignement (1 900 postes sur les 10 000 créés), nous améliorons la coordination entre les services de renseignement, et nous créons une police de sécurité du quotidien.

« Face au terrorisme, nous avons besoin d'adapter nos outils pour assurer la protection des Français de manière durable »



Sur le terrain !



1 8 SEPTEMBRE
Visite de l'OFPPA
et rencontre avec
son directeur Pascal
Brice à Fontenay.

2 9 SEPTEMBRE
Journée des
associations
Saint-Mandé,
Vincennes
et Fontenay.

3 14 SEPTEMBRE
Visite de l'hôpital
Begin à Saint-
Mandé avec la
secrétaire d'État
Geneviève
Darrieussecq.

4 25 SEPTEMBRE
Visite de Pôle
emploi à Vincennes.

5 30 SEPTEMBRE
Participation
à la conférence
du Téléthon
à Fontenay.

6 4 OCTOBRE
Ravivage de la
flamme de la tombe
du soldat inconnu
aux côtés de la
FNACA 94 à l'Arc
de Triomphe.

7 7 OCTOBRE
Visite du MIN
de Rungis avec les
députés franciliens
dans le cadre
des États généraux
de l'Alimentation.

8 9 OCTOBRE
Visite de l'Institut
le Val-Mandé
à Saint-Mandé.

9 21 OCTOBRE
Parcours à vélo
de Vincennes
à l'Assemblée
nationale avec
l'association
Vélook.

Bienvenue à l'atelier législatif !

Au sein de notre circonscription qui regroupe les villes de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes, nous avons souhaité mettre en place un véritable espace d'échange participatif, un lieu où informer de l'actualité parlementaire et où associer les citoyens à la production et à l'évaluation de la loi. Le local du député ne sera donc pas une permanence traditionnelle mais un « atelier législatif » citoyen, pour permettre aux Fontenaysiens, aux Saint-Mandéens et aux Vincennois de suivre l'action que nous mènerons au cours des cinq prochaines années. Nous y organiserons régulièrement des réunions thématiques prenant la forme d'ateliers, de débat et d'échanges, autour d'un sujet d'actualité (que vous pouvez d'ailleurs nous suggérer). Ces ateliers législatifs s'inspireront des ateliers animés par En Marche tout au long de la campagne présidentielle.

**Nous avons besoin
de vous et de vos
idées pour mieux
travailler sur
les textes de loi**

Après une introduction sur les enjeux d'un projet de loi ou d'une politique publique, les participants seront appelés à échanger et réfléchir en petits groupes, dans l'écoute réciproque et la bienveillance, puis à partager ensemble leurs propositions, remarques ou commentaires. Ainsi, nous pourrons nous appuyer réellement sur les expertises locales citoyennes pour notre travail législatif.

Papier écologique, ne pas jeter sur la voie publique



Prochains ateliers législatifs

LUNDI 6 NOVEMBRE sur la réforme de l'Assemblée nationale

LUNDI 13 NOVEMBRE sur le budget PLF PLFSS

LUNDI 20 NOVEMBRE sur les mobilités du quotidien

LUNDI 27 NOVEMBRE sur le Grand Paris



ATELIER LÉGISLATIF

76 avenue de la République | 94300 Vincennes

Rencontre sur rendez-vous

guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@G_GouffierCha



@GouffierChaDepute



@GouffierCha